

## ENTRETIEN AVEC DANIELLE MITTERRAND

### IL FAUT ESPERER QU'UN JOUR LES CIVILS PRENDRONT LE POUVOIR EN TURQUIE

*Danielle Mitterrand est Présidente de la **Fondation France Libertés** qu'elle a créée en 1986. Cette ONG, reconnue d'utilité publique, apporte son soutien à tous ceux qui mènent une action en faveur des libertés. La Fondation, ces dernières années, a principalement milité en faveur du peuple kurde, du peuple tibétain et du peuple arménien. Danielle Mitterrand, avant 1986, avait déjà participé activement à la protection des droits des peuples opprimés, en contribuant par exemple à la création de l'Institut culturel kurde de Paris. Elle est l'auteur de plusieurs livres, en particulier **La levure du pain** (1992) et **En toutes libertés** (1999).*

**Cet entretien a été réalisé par Jean Catsiapis**

**Question :** La Turquie a-t-elle aujourd'hui sa place dans l'Union européenne? Selon vous ce pays dispose-t-il d'institutions démocratiques ?

**Réponse :** Les avis sont partagés à ce sujet selon les critères de jugement. Certains estiment en référence à l'histoire des civilisations et de la géographie que la Turquie n'a pas sa place dans l'Union européenne. D'autres pensent qu'en tenant compte des frontières tracées au gré des traités finalisant des guerres sanglantes, qu'à partir du moment où une partie de la Turquie est située en Europe, elle pourrait en faire partie s'il existait une réelle volonté politique d'intégration dans un espace fondamentalement démocratique de la part des dirigeants turcs.

Il serait intéressant de connaître l'avis de la libre opinion publique de la Turquie (si toutefois il en existe une) au sujet de l'entrée de ce pays dans l'Union européenne.

Aujourd'hui, les principes fondamentaux qui inspirent un pouvoir démocratique sont systématiquement violés et ne permettent pas d'engager le débat sur ce sujet. Le regard des peuples européens exercera sa vigilance pour que nos ministres ne perdent pas de vue les raisons pour lesquelles ils sont au pouvoir. Si le gouvernement civil turc s'engage à respecter les valeurs humanistes, non seulement dans les textes, mais dans la gestion quotidienne d'une politique équitable, alors la question de l'entrée de ce pays dans l'Union européenne pourrait être posée.

Aussi longtemps que la Turquie continuera à tromper les esprits en se donnant toutes les apparences d'une démocratie : des élections municipales et législatives, un Parlement, des partis politiques représentés au sein du gouvernement, un certain nombre d'associations,... elle donnera le change à qui voudra bien se laisser duper. Et sous cette façade démocratique, le vrai pouvoir appartenant aux militaires continuera à emprisonner, torturer, corrompre, exterminer et détruire une région, un peuple pour légitimer leur pouvoir. Il faut espérer qu'un jour les civils prendront le pouvoir en Turquie, pour que les structures existantes soient le cadre d'une politique digne des Turcs.

- Q :** Quelles réformes précises la Turquie doit-elle accomplir pour pouvoir adhérer à l'Union européenne ?
- R :** Reconnaissance et respect des droits et des libertés individuelles
- réforme constitutionnelle quant à la reconnaissance des droits des Kurdes et de leur identité culturelle
  - abolition de la torture et des traitements dégradants
  - abolition de la peine de mort
  - libération de tous les prisonniers politiques
  - pluralisme politique.

**Q :** Que pensez-vous de la politique menée actuellement par les autorités françaises à l'égard d'Ankara ? La France, qui préside l'UE, au cours de ce second semestre 2000 doit-elle prendre des initiatives pour faciliter l'adhésion de la Turquie ?

**R :** La Turquie est le partenaire commercial privilégié de la France. A cela s'ajoute la vente des armes. Le Quai d'Orsay reste très indulgent par rapport à la Turquie. La question du respect des droits de l'Homme est, bien entendu, évoquée lors des rencontres entre les autorités des deux pays, mais les réponses officielles des autorités turques semblent satisfaire leurs homologues français. Le marché d'armes avec la Turquie, assez lucratif, semble l'emporter sur les considérations basées sur le respect des droits de l'Homme et des peuples.

Comment la France ou tout autre pays qui prendra la présidence de l'Union, pourra faciliter l'adhésion de la Turquie, si ce pays ne montre pas de véritables progrès par rapport aux critères auxquels, il est invité à se conformer ? La première et incontournable exigence est l'instauration de la paix en Turquie dans la région bouleversée par le refus de la reconnaissance des Kurdes. Sans préjuger à long terme de l'avenir statutaire du peuple kurde, la paix n'est envisageable que par la reconnaissance existentielle de leur civilisation et de leur patrimoine culturel. L'Union Européenne, si elle veut bien oublier ses intérêts marchands pour favoriser un processus de paix, pourrait entendre les appels à la solution politique et ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants. La situation actuelle restera sans issue, jusqu'au jour où l'Union Européenne se montrera ferme et claire quant à l'exigence d'une paix durable entre les dirigeants de cette région.

**Q :** La République de Chypre, dont la partie nord est occupée depuis 1974 par l'armée turque a commencé depuis deux ans des négociations d'adhésion à l'UE. Son adhésion doit-elle être subordonnée, selon vous, à la solution préalable de la question chypriote, qui dépend largement de la bonne volonté d'Ankara ?

- R :** L'objectif à atteindre est de mettre fin à l'occupation de l'armée turque à Chypre. Et la République de Chypre écrira son histoire dans le contexte de son environnement.
- Q :** *France Libertés* a toujours montré de l'intérêt pour la réconciliation des communautés chypriotes, grecque et turque. Elle avait ainsi participé à titre d'observateur à la marche de la paix organisée le 19 mars 1989 par des femmes chypriotes grecques qui ont pénétré en zone occupée pour dialoguer avec des femmes chypriotes turques. Peut-elle aujourd'hui appuyer ou même prendre l'initiative d'organiser des rencontres entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs, qui, les uns et les autres, sont victimes d'une occupation étrangère ?
- R :** Sans relâche à la Fondation nous encourageons les différentes communautés qui doivent vivre ensemble, à prendre en main leurs destins, à réagir en tant que citoyens responsables et avisés et à nourrir des rapports en bonne intelligence. *France Libertés* participe aux différentes manifestations qui sont organisées dans ce sens mais ne les initie pas. Nous avons pour principe de laisser l'initiative aux citoyens qui décideront eux-mêmes de la forme qu'ils voudront donner à leur action. Notre rôle consiste à mettre en relation les acteurs des différentes expériences citoyennes afin de leur donner la possibilité de se rencontrer et de s'enrichir au contact des uns et des autres.